

PLAN VERT DU CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

VOLET BIODIVERSITÉ DU PROJET DE CONSERVATION AU MONT ROYAL

ENGAGEMENTS POUR LA RÉALISATION DU VOLET BIODIVERSITÉ (janvier 2008)

- 1 Prolonger à 50 ans l'entente pour la délégation de la gestion du bois Saint-Jean-Baptiste à la ville de Montréal
- 2 Préserver la limite sud du bois de l'Université de Montréal
- 3 Assurer une meilleure protection au bois de l'Est et au bois du Centre en limitant les activités funéraires aux abords du seul sentier existant dans chacun d'eux
- 4 Créer une zone tampon sur le pourtour des bois du Centre, de l'Est et de l'Université de Montréal par la plantation d'arbustes et d'arbres dans une bande de 30 mètres de largeur
- 5 Consolider le corridor écologique nord
 - 5a Préserver les massifs forestiers existants
 - 5b Densifier la végétation à la limite entre le piedmont et le sommet
 - 5c Créer un massif forestier sur le pourtour de la zone opérationnelle
- 6 Créer des liens écologiques dans le corridor sud entre les bois du Centre, de l'Est et du parc du Mont-Royal
 - 6a Créer des espaces à caractère naturel constitués de plantes herbacées, arbustives et arborescentes
 - 6b Aménager un plan d'eau
- 7 Créer d'autres liens verts
- 8 Aménager un plan d'eau rappelant l'ancien ruisseau Rimbault
- 9 Consolider la plaine horticole d'intérêt écologique par l'ajout d'arbres

-  Limite du cimetière Notre-Dame-des-Neiges
-  Cadastre
-  Massif forestier



0 50 100 200 300 400 500 m

source : Copyright (c) 2007 Hauts-Monts Inc.

